

# Projet d'agglo

franco-valdo-genevois



Voie Verte d'Agglomération  
Etude de faisabilité

**SATIGNY VIGNOBLE**  
**Une frange paysagère entre deux mondes**

Novembre 2010

# SATIGNY VIGNOBLE

## Une frange paysagère entre deux mondes

### SOMMAIRE

Présentation	3
<b>Variante A - La traversée du coteau</b>	<b>4</b>
S21A. Le revers du coteau	7
S22A. La traversée des hameaux	9
S23A. Le corridor de la pépinière	11
<b>Variante B - Le long du CERN</b>	<b>13</b>
S21B. Sur la ligne frontalière	14
S22B. Le long de la clôture	16
S23B. Le corridor du Mandement	18
Synthèse	20
Annexe - plans du foncier	



## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOLE

### Une frange paysagère entre deux mondes

#### Présentation

Le coteau de Satigny fait doublement patrimoine : d'une part il est un témoin majeur de la structure géomorphologique façonnée par le glacier du bassin genevois, d'autre part il est l'image préservée d'un vignoble actif, une sorte d'enclave paysagère en bordure de frontière entre des zones industrielles, centres de recherche ou infrastructures majeures qui marquent l'évolution de son territoire alentour, dans les communes limitrophes comme en périphérie de commune. C'est un morceau d'histoire du paysage unique, que la VVA ici traverse et doit valoriser.

Deux variantes de tracé sont possibles.

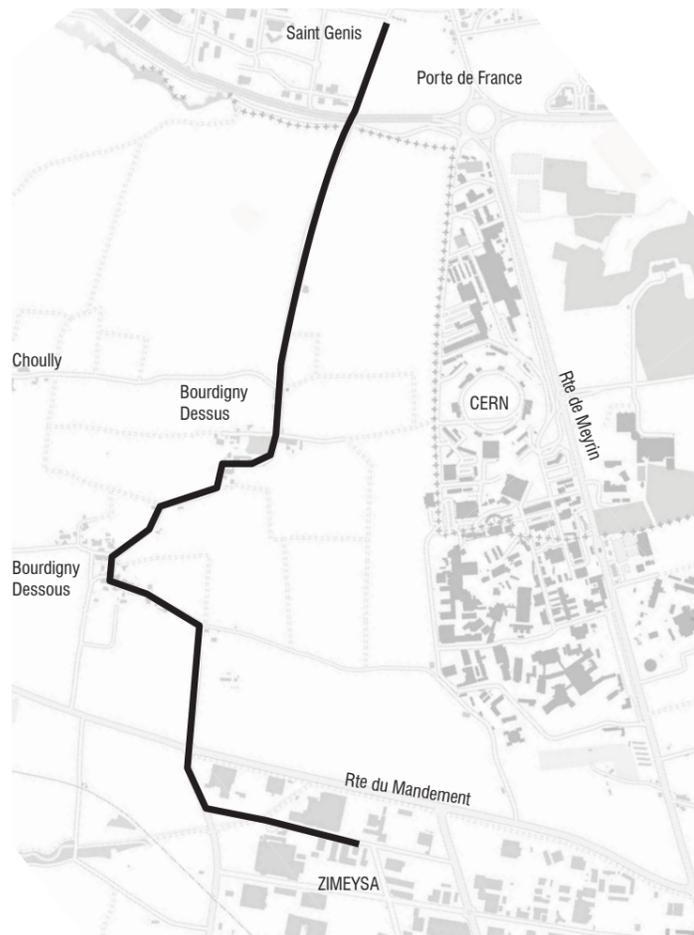
- La variante A à valeur de charme : elle disparaît dans l'existant, passe au cœur du vignoble et de ses hameaux riches et traditionnels, mais elle ne dessert que de loin les espaces de travail ou d'habitation.
- La variante B est une création nouvelle, en bordure de zone agricole, qui permet de refaçonner le rapport fonctionnel et paysager au territoire enclavé du CERN, aujourd'hui intéressé à trouver des modalités nouvelles d'ouverture et d'inscription dans le territoire.

Dans les deux cas, le tracé doit valoriser une frange paysagère entre deux mondes qui s'ignorent : le tourisme et le travail, la coutume immuable et la recherche de pointe, le rural et l'urbain mais aussi le local et le mondial, l'image proche et le grand paysage.

Dans les deux cas, le tracé principal suppose une bonne montée pour une belle descente, ce que le tracé de la contre-allée, sur la route de Meyrin, évite en restant plan.

#### Etudes à coordonner

- PACA Genève/Saint Genis/Gex
- Master Plan du CERN (bureau GEA)



**Variante A**  
**La traversée du coteau**



**Variante B**  
**Le long du CERN**

**SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE**  
**Une frange paysagère entre deux mondes**  
**Variante A**  
**La traversée du coteau**

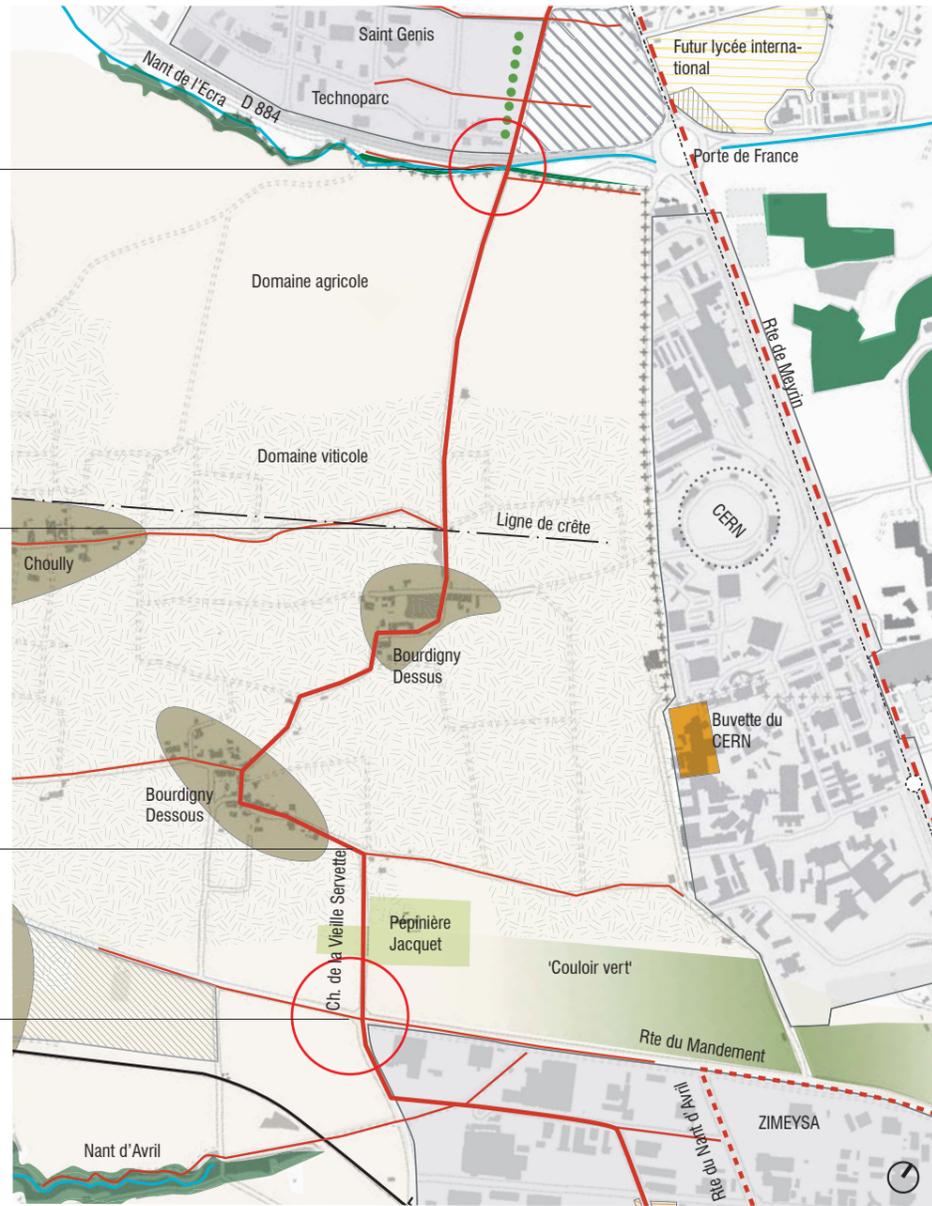
Noeud 1. La quatre voies deux fois frontières

S 21.  
Le revers du coteau

S 22.  
La traversée des hameaux

S 23.  
Le corridor de la pépinière

Noeud 2. La route du Mandement



**Synthèse d'aménagement**

**Degré de priorité**

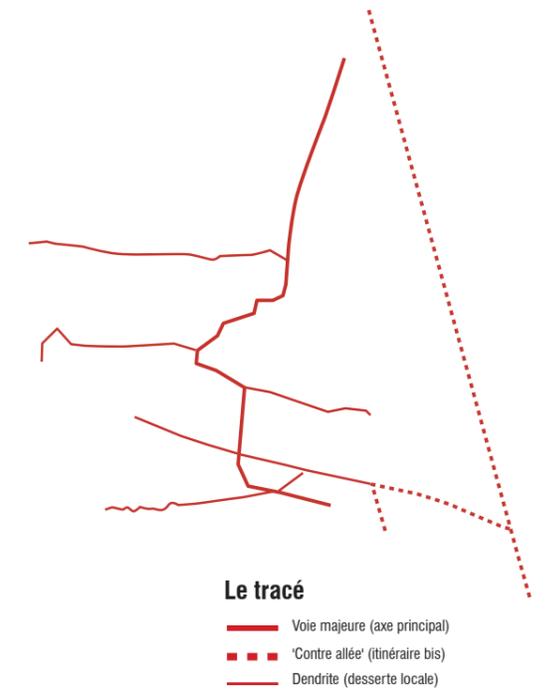
- ① : court terme
- ② : moyen terme
- ③ : long terme

**Existant**

- Ecoles
- Bâtiment public
- Parc public / Zone de verdure
- Espace public
- Hameaux
- Alignement majeur
- Falaise

**Projet**

- Espace public majeur
- Espace public
- Parc projeté
- Restructuration urbaine / Extension urbaine
- Extension zone d'activité
- Renforcement des bvd plantés structurants
- Passerelle projetée
- Noeud séquentiel (programme 'Ecofolle')
- Lignes CEVA + Tram / Arrêt tram et train
- Ligne CEVA souterrain
- Ligne tram horizon 2020





**Les fonctions**

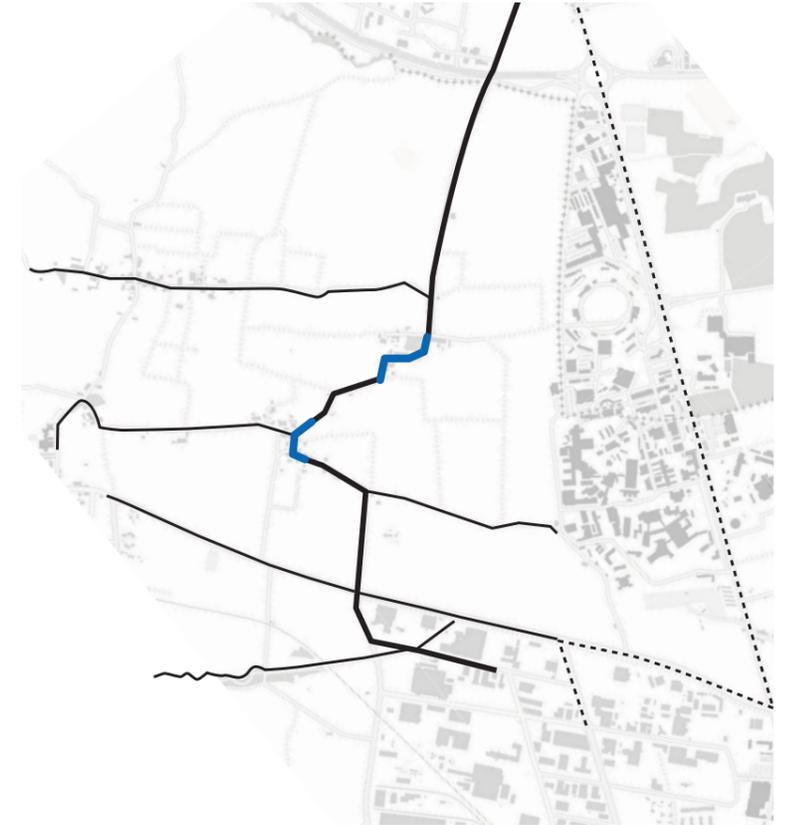
- Existant
- vélo + piéton
  - piéton
  - vélo
- A créer
- vélo + piéton
  - piéton
  - vélo

**Synthèse trafic**



**Les franchissements**

- | Typologie de franchissement | Situation      |
|-----------------------------|----------------|
|                             | Urgente (a)    |
|                             | Singulière (b) |
|                             | Type (c)       |



**Modification du régime de circulation :**

- zone 30
- zone de rencontre
- mise à sens unique
- zone piétonne

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE

### Une frange paysagère entre deux mondes

#### Variante A

#### La traversée du coteau

Noeud 1. La quatre voies deux fois frontières

S 21.  
Le revers du coteau

S 22.  
La traversée des hameaux

S 23.  
Le corridor de la pépinière

Noeud 2. La route du Mandement



Plan de Situation

◀ 3<sup>f</sup> b Noeud 1. La quatre voies deux fois frontières

◀ 3 b Noeud 2. La route du Mandement

Franchissements

**Echelles prises en compte**  
Echelle locale dominante

#### Avantages

Variante patrimoniale  
Invisibilité. Revalorisation paysagère d'une route historique  
Aucun problème foncier car la VVA se confond avec la largeur et l'amplitude de l'espace-rue (zone 20)  
Contribution potentielle à l'apaisement de la quatre voies et amorce d'un projet parkway (D884)

#### Inconvénients

Relation de dépendance avec la variante correspondante en S3  
Distance relative par rapport aux deux bassins d'utilisateurs potentiels (habitant la commune ou travaillant au CERN)

#### Les franchissements

Typologie de franchissement	Situation
Franchissement type 1	Urgente (a)
Franchissement type 2	Singulière (b)
Franchissement type 3	Type (c)

#### Degré de priorité

- ① : court terme
- ② : moyen terme
- ③ : long terme

#### Légende

- Voie majeure (axe principal)
- 'Contre allée' (itinéraire bis)
- Dendrite (desserte locale)
- Noeud séquentiel (programme 'Ecofolie')
- Bâtiment public
- Espace public projeté



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500  
Rte de Bourdigny

SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE  
S21A. Le revers du coteau



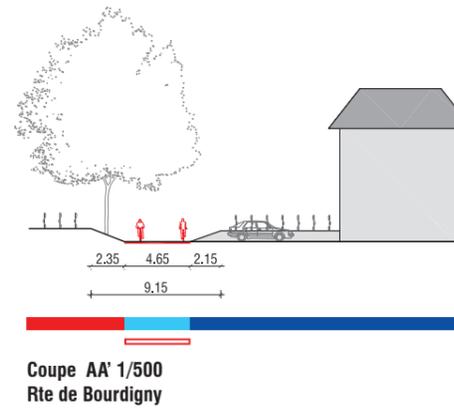
Le revers du coteau



La ligne de crête

- Légende**
- Périmètre de pertinence
  - ⇕ Sens de circulation
  - Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE S21A. Le revers du coteau



### Principes d'aménagement

#### Parti

Variante patrimoniale. Elle consiste à remonter le versant nord du coteau dans l'axe de la séquence précédente, en empruntant un chemin agricole existant et en réinvestissant un tracé historique : la route de Bourdigny.

**Contraintes.** Aucune

**Enjeux ou potentiels**

**Enjeux.** Rester le plus discret possible. Pas d'aménagement autre que ceux, éventuels, d'une "signalisation naturelle"

**Potentiels.** Plantation éventuelle des bordures de la route (quelques arbres centenaires subsistent, dont la trace pourrait être réactualisée)

#### Trafic

**Caractéristiques.**

Le gabarit de la route de Bourdigny ne permet pas l'aménagement de la VVA dans ses dimensions de base (5m), mais le caractère propre de ce chemin de campagne ne nécessitera pas d'aménagement particulier. Étant données les très faibles charges de trafic, l'usage mixte (desserte T1, cheminement piéton et cyclable) de la voirie garantira la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes.

**RECOMMANDATIONS.**

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sur le trafic dans ce secteur. La mixité des usages sur ce tronçon au gabarit restreint devra être prise en compte.

#### Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- ⇄ Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

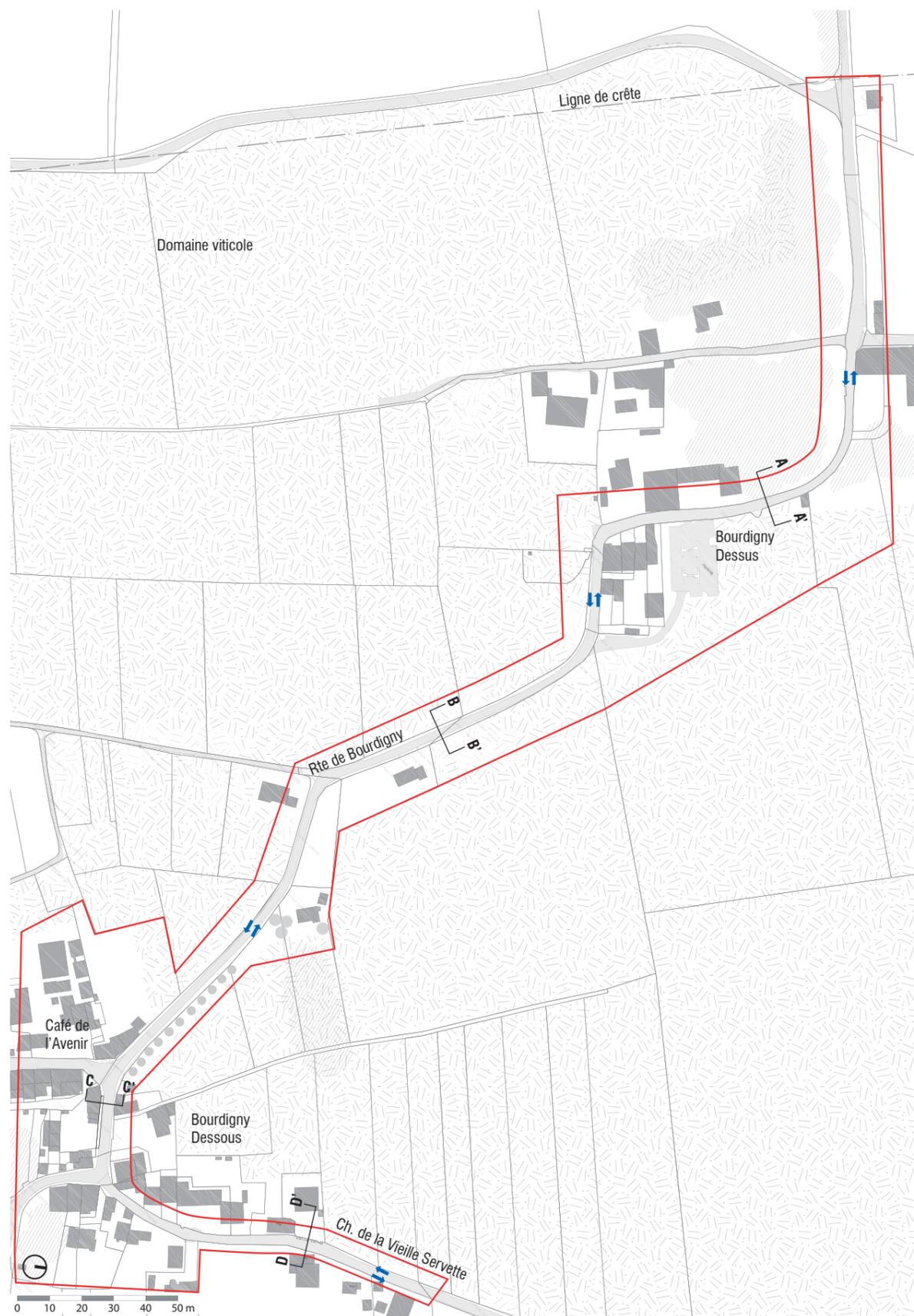
- Ville de Genève
- DP Communal
- DP Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé

#### Franchissement

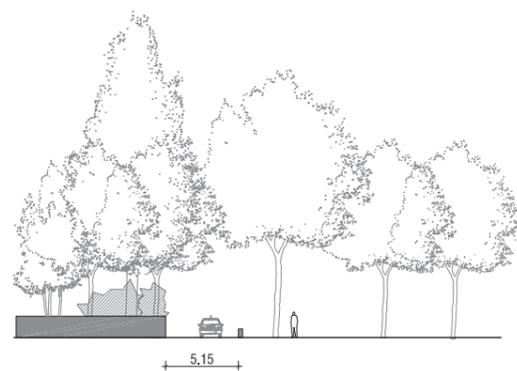
- ◁ Type 1
- ◁ Type 2
- ◁ Type 3
- ◁ Urgente (a)
- ◁ Singulière (b)
- ◁ Type (c)

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

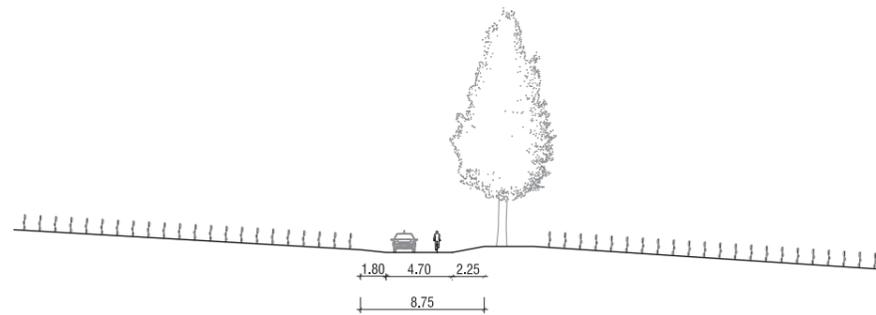
**SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE  
S22A. La traversée des hameaux**



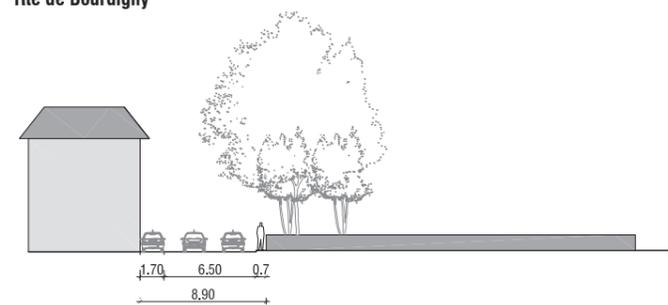
**Emprise dans l'existant**



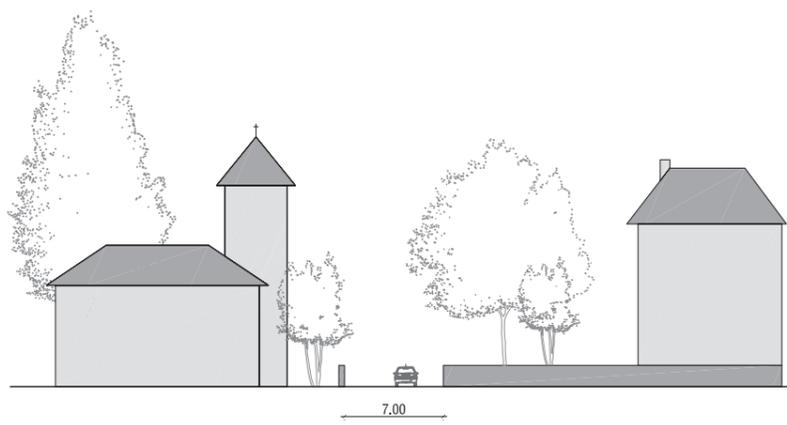
**Coupe AA' 1/500  
Bourdigny Dessus**



**Coupe BB' 1/500  
Rte de Bourdigny**



**Coupe CC' 1/500  
Bourdigny Dessous**



**Coupe DD' 1/500  
Ch. de la Vieille Servette**



Traversée de Bourdigny Dessus



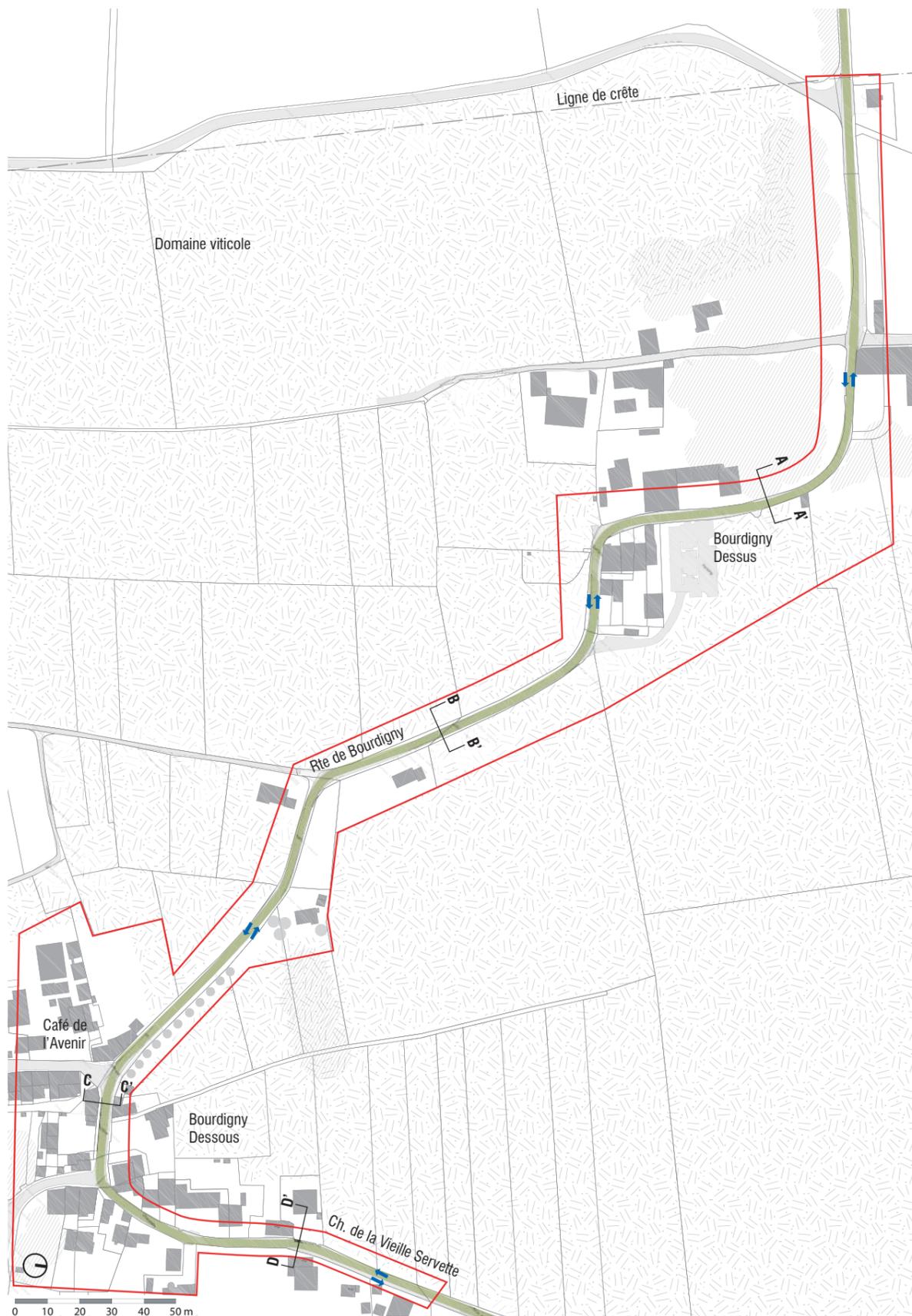
Traversée de Bourdigny Dessus



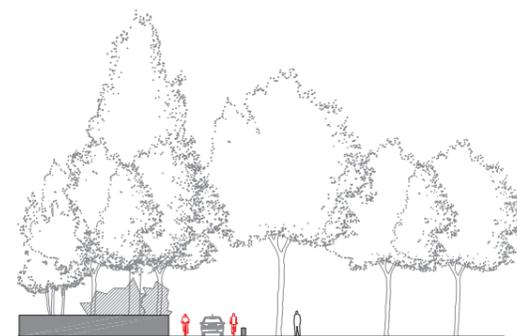
Traversée de Bourdigny Dessous

- Légende**
- Périmètre de pertinence
  - ↕ Sens de circulation
  - Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

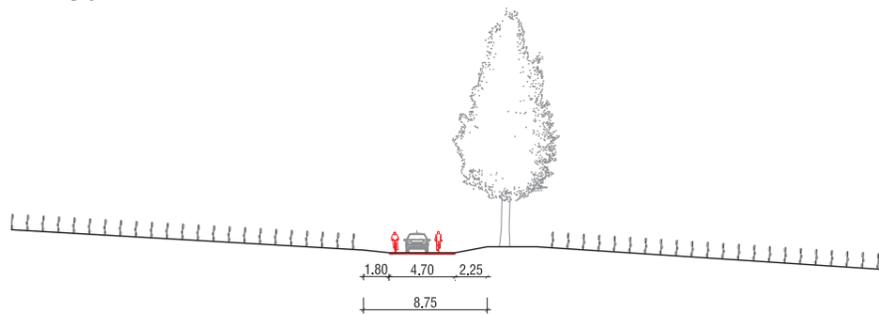
## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE S22A. La traversée des hameaux



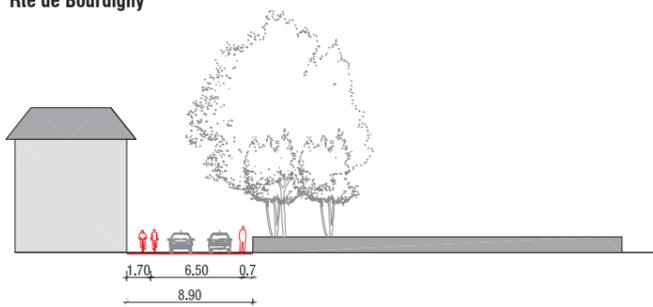
Principes d'aménagement



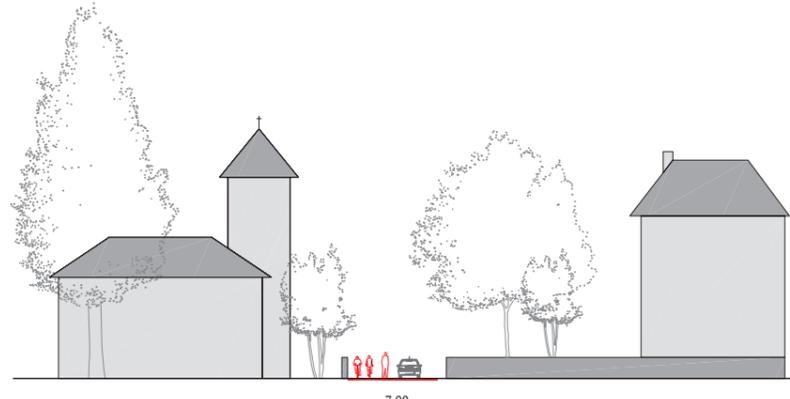
Coupe AA' 1/500  
Bourdigny Dessus



Coupe BB' 1/500  
Rte de Bourdigny



Coupe CC' 1/500  
Bourdigny Dessous



Coupe DD' 1/500  
Ch. de la Vieille Servette

### Parti

Emprunter l'existant, se faufiler au cœur des noyaux anciens de Bourdigny-Dessus et de Bourdigny-Dessous.

**Contraintes.** Aucune

**Enjeux ou potentiels**

**Enjeux.** Aucun équipement visible. Utiliser les gabarits existants et préserver la continuité des sols. Ne pas toucher et respecter l'unité prosaïque de la route ou de la rue

**Potentiels.** Motif du tilleul et de la fourche à éventuellement réactiver.

### Trafic

**Caractéristiques.**

Le gabarit de la route de Bourdigny ne permet pas l'aménagement de la VVA sans modification de la voirie, mais le caractère patrimonial de cette route de campagne n'incite pas à la mise en place d'aménagements lourds. Le contexte peu favorable pour les piétons, en termes de confort et de sécurité, des tronçons les plus étroits (entre les murs en limite de propriété) pourraient conduire à entériner les comportements naturels par la mise en place de zones de rencontre dans les deux traversées de village, Bourdigny-Dessus et Bourdigny-Dessous. La mixité des usages de la voirie (TI, piétons cyclistes) pourra être signifiée par un aménagement particulier.

### RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sur le trafic. La mixité des usages sur ce chemin au gabarit restreint devra être prise en compte et pourra faire l'objet d'un aménagement particulier (traitement du sol, mobilier urbain). La solution reste insatisfaisante d'un point de vue strictement sécuritaire.

Une coordination avec les monuments et sites est à prévoir

### Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- ↕ Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé

### Franchissement

- ◁ Type 1
- ◁ Type 2
- ◁ Type 3
- ◁ Urgente (a)
- ◁ Singulière (b)
- ◁ Type (c)

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

**SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE  
S23A. Le corridor de la pépinière**



**Emprise dans l'existant**



**Coupe AA' 1/500  
Ch. de la pépinière**



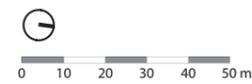
Traversée de la pépinière



Traversée de la pépinière

- Légende**
- Périmètre de pertinence
  - ⇄ Sens de circulation
  - Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE S23A. Le corridor de la pépinière



### Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500  
Ch. de la pépinière

◀ 3 b

Noeud 2.  
La route du  
Mandement

### Parti

Utiliser l'effet de corridor que génère la traversée des pépinières dans la partie presque plane du bas du coteau avant de déboucher sur le franchissement de la route du Mandement.

#### Contraintes.

#### Enjeux ou potentiels

**Enjeux.** Valoriser l'activité économique de la pépinière et son rôle écologique, de gestion et de diffusion de certaines essences végétales, de façonnage du paysage local, etc.

**Potentiels.** Elaboration d'un programme Ecofolie pour le franchissement de la route du Mandement. Incitation Pépinière Jacquet.

### Trafic

#### Caractéristiques.

Le gabarit du ch. de la Vieille Servette ne permet pas l'aménagement de la VVA sans modification de la voirie, mais le caractère particulier de cette route de campagne n'incite pas à la mise en place d'aménagements lourds. Étant données les faibles charges de trafic et la bonne visibilité, l'usage mixte de la voirie ne pose pas de problème et la sécurité sera assurée (desserte TI, cheminement piéton et cyclable).

#### RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sur le trafic. La mixité des usages sur ce tronçon au gabarit restreint devra être pris en compte.

#### Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- ⇄ Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

#### Franchissement

- ◁ Type 1
- ◁ Type 2
- ◁ Type 3
- ◁ Urgente (a)
- ◁ Singulière (b)
- ◁ Type (c)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE

### Une frange paysagère entre deux mondes

#### Variante B

#### Le long du CERN

Noeud 2. La quatre voies deux fois frontières

S 21.  
Sur la ligne frontalière

S 22.  
Le long de la clôture

S 23.  
Le corridor du Mandement

Noeud 2. La route du Mandement



Plan de Situation

3 b Noeud 1. La Porte de France

3<sup>f</sup> b Noeud 2. La route du Mandement

Franchissements

#### Echelles prises en compte

Articulation entre l'échelle locale de la commune dont on cadre et protège le paysage et l'échelle mondiale de l'institution (CERN)

#### Avantages

Variante territoriale  
Revalorisation de l'image du CERN (désenclavement et ouverture potentielle)  
Préservation active du 'couloir vert' de la route du Mandement

#### Inconvénients

Lien de dépendance avec la variante correspondante en S3.  
Négociations foncières pour servitude sur frange agricole  
Lien de dépendance avec le tracé de la séquence 1

#### Les franchissements

Typologie de franchissement	Situation
Franchissement type 1	Urgente (a)
Franchissement type 2	Singulière (b)
Franchissement type 3	Type (c)

#### Degré de priorité

- ① : court terme
- ② : moyen terme
- ③ : long terme

#### Légende

- Voie majeure (axe principal)
- 'Contre allée' (itinéraire bis)
- Dendrite (desserte locale)
- Noeud séquentiel (programme 'Ecofolie')
- Bâtiment public
- Espace public projeté



**Emprise dans l'existant**

**SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE  
S21B. Sur la ligne frontalière**



Vue sur le coteau de Satigny



Entre CERN et vignes



Ligne de crête

- Légende**
- Périmètre de pertinence
  - ↕ Sens de circulation
  - Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE S21B. Sur la ligne frontalière



### Principes d'aménagement

#### Parti

**Variante territoriale.** Elle consiste à longer la parcelle Sud de la Future zone commerciale, pour ensuite franchir la Porte de France, puis le long de la clôture arrière du CERN, dont le caractère totalement fermé et inaccessible semble aujourd'hui devoir être mis en cause.

**Contraintes.** Négociation sur l'emprise de la servitude au Sud de la parcelle de la future zone commerciale. Négociation Cern (cf. contacts établis à l'occasion des pacas).

Nécessite un crochet par la Porte de France pour ensuite revenir sur le techno-parc.

#### Enjeux ou potentiels

**Enjeux.** Revalorisation de l'image du CERN et retraitement paysager de sa façade arrière côté Satigny orientation sud-ouest.

Négociation avec la future zone commerciale pour le passage de la VVA au Sud de la parcelle.

**Potentiels.**

#### Trafic

#### Caractéristiques.

Le tracé nouveau sera conforme aux gabarits et au protocole VVA. Il emprunte un franchissement (par Porte de France) déjà existant.

Les charges de trafic y étant importante, la traversée de la Porte de France devra faire l'objet d'une étude spécifique, afin de déterminer les enjeux en termes d'exploitation de la voirie et de régulation.

#### RECOMMANDATION.

L'aménagement de la VVA doit être corrélé aux projets connexes planifiés à courte ou moyenne échéance et aux infrastructures d'accès qui leur sont associés. Le franchissement de la départementale devra faire l'objet d'une étude spécifique, l'aménagement de la traversée devant garantir la sécurité et le confort des piétons et cyclistes malgré le trafic d'un axe principal. Un réaménagement à plus large échelle pourra être envisagé.

#### Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- ↕ Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

#### Franchissement

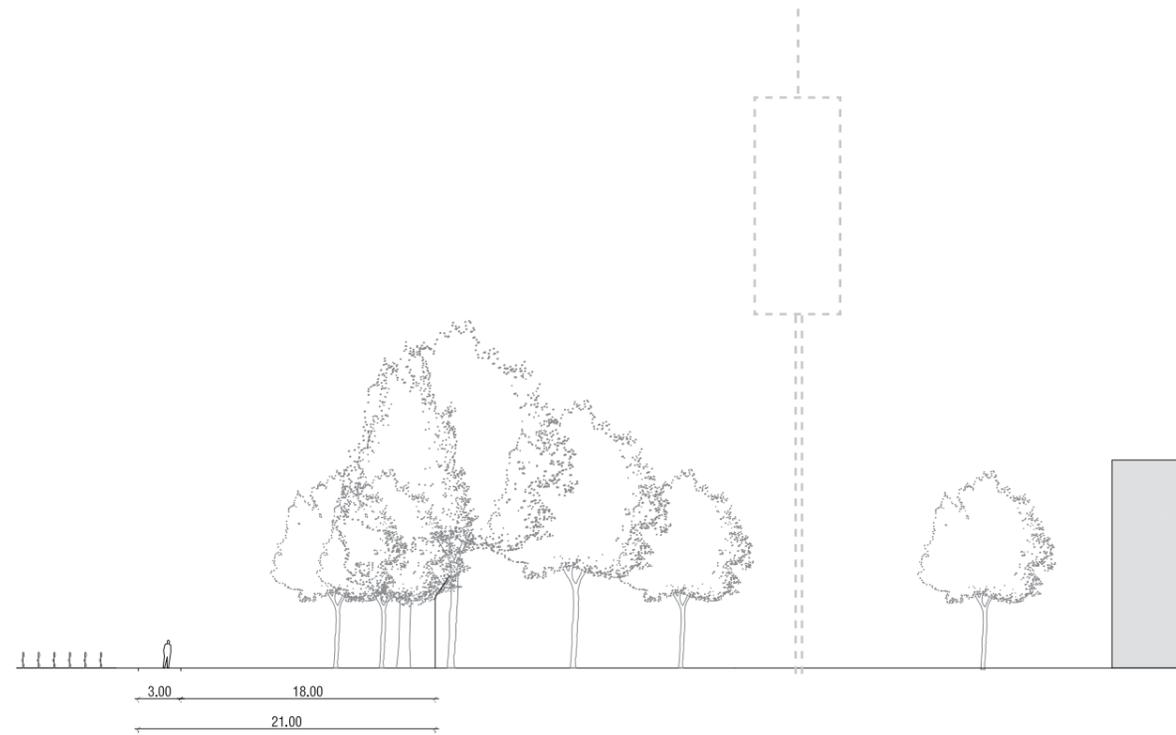
- ◁ Type 1
- ◁ Type 2
- ◁ Type 3
- ◁ Urgente (a)
- ◁ Singulière (b)
- ◁ Type (c)

- Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP, Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

**SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE**  
**S22B. Le long de la clôture**



**Emprise dans l'existant**



**Coupe élévation AA' 1/500**  
**Ch. le long de la clôture**



Le long de la Clôture



Le long de la Clôture



Le long de la Clôture

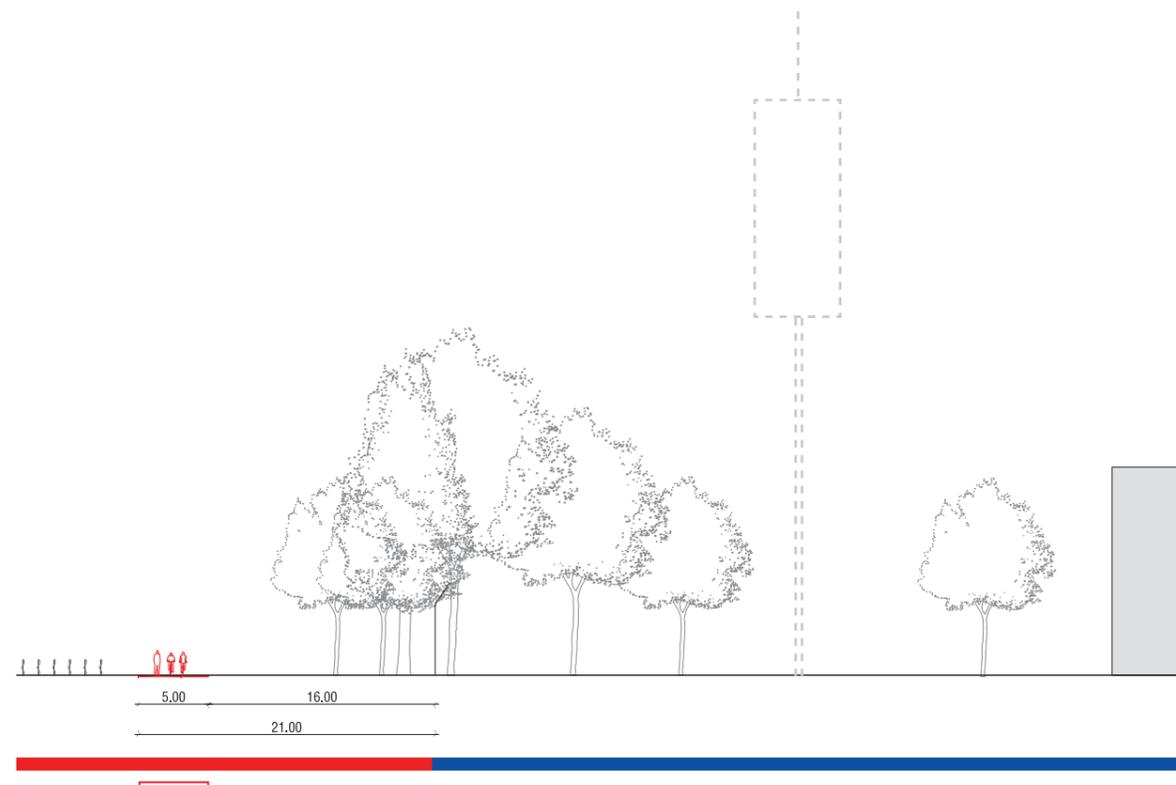
**Légende**

- Périmètre de pertinence
  - ⇕ Sens de circulation
  - Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE S22B. Le long de la clôture



### Principes d'aménagement



Coupe élévation AA' 1/500  
Ch. le long de la clôture

### Parti

Prolonger le chemin nouveau le long de la clôture du Cern avec la même stratégie que dans la séquence précédente

**Contraintes.** Négociation sur l'emprise de la servitude en bordure extrême de parcelle agricole (cf. usage mixte chemin agricole VVA). Négociation Cern (cf. contacts établis à l'occasion des pacas).

#### Enjeux ou potentiels

**Enjeux.** Désenclaver le Cern. Revalorisation de l'image du Cern et retraitement paysager de sa façade arrière côté Satigny.

**Potentiels.** Gestion coordonnée de la plantation interne et d'une éventuelle plantation de la VVA, négociation de points d'entrée arrière sur la VVA dans le territoire du cern, en particulier du côté Sud (cafétérias, restaurants, hôtels).

### Trafic

#### Caractéristiques.

Le tracé nouveau sera conforme aux gabarits et au protocole VVA et adapté à un usage mixte avec activité agricole.

#### RECOMMANDATION.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sur le trafic. La mixité des usages agricole et VVA devra être assurée.

#### Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- ↕ Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

#### Franchissement

- △ Type 1
- △ Type 2
- △ Type 3
- ▲ Urgente (a)
- ▲ Singulière (b)
- △ Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

**SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE  
S23B. Le corridor du Mandement**



Noeud 2. La Rte du Mandement

**Emprise dans l'existant**



Vue depuis la route du Nant d'Avril sur le corridor



Le corridor du Mandement

**Légende**

- Périmètre de pertinence
- ⇕ Sens de circulation
  
- Ville de Genève
- DP Communal
- DP Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE S23B. Le corridor du Mandement



3<sup>b</sup>  
Noeud 2. La Rte du Mandement

### Principes d'aménagement

#### Parti

Traverser les champs directement dans le prolongement de la clôture du Cern pour tomber sur le carrefour Zimeysa. Valoriser cette frange champêtre comme un corridor biologique précieux pour maintenir une connexion entre les unités agricoles de Satigny et de Prévessin.

**Contraintes.** Négociation servitude de passage sur parcelles privées agricoles (compensations écologiques). Franchissement de la route du Mandement

#### Enjeux ou potentiels

**Enjeux.** Valoriser ce rôle écologique invisible (auquel le Cern pourrait être intéressé)

**Potentiels.** Elaboration d'un programme Ecofolie de l'autre côté de la route (cf. S3) pour façonner le franchissement.

#### Trafic

##### Caractéristiques.

Le tracé nouveau sera conforme aux gabarits et au protocole VVA. Le carrefour route du Mandement / route du Nant d'Avril, déjà régulé par un feu, devra être complété par une traversée comprenant une bande piétonne et une bande cyclable. Cet ajout nécessitera une étude de régulation spécifique (3bF).

##### RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sur le trafic. La mixité des usages agricoles / VVA et les enjeux fonciers devront être pris en compte.

#### Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- ↕ Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte
- Traversée à aménager / réaménager

- Ville de Genève
  - DP Communal
  - DP, Cantonal
  - Etat de Genève, Privé
  - Etat de Genève COP, Privé
  - FTI, Privé
  - Privé
  - Dépendance
  - Hôpital, Privé
  - Commune, Privé
- (cf plan foncier de la Ville de Genève)

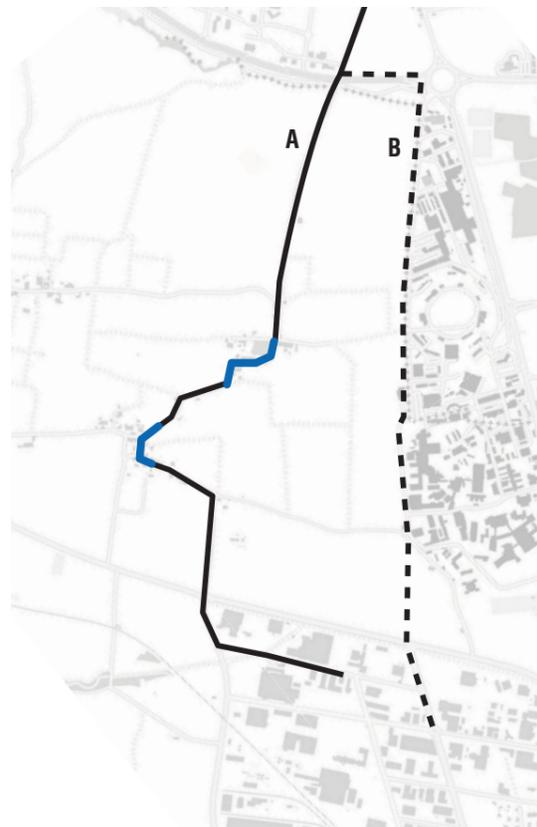
#### Franchissement

- ◁ Type 1
- ◁ Type 2
- ◁ Type 3
- ◁ Urgente (a)
- ◁ Singulière (b)
- ◁ Type (c)

## SÉQUENCE 2. SATIGNY VIGNOBLE

### Une frange paysagère entre deux mondes

#### Synthèse



#### Modification du régime de circulation :

- zone 30
- zone de rencontre
- mise à sens unique
- zone piétonne

	Echelles prises en compte	Avantages	Inconvénients
<b>Variante A</b> Traversée du coteau	Echelle locale dominante	Variante patrimoniale Invisibilité. Revalorisation paysagère d'une route historique Aucun problème foncier car la VVA se confond avec la largeur et l'amplitude de l'espace-rue (zone 20) Contribution potentielle à l'apaisement de la 4 voies et amorce d'un projet parkway	Relation de dépendance avec la variante correspondante en S3 Distance relative par rapport aux deux bassins d'usagers potentiels (habitant la commune ou travaillant au CERN) Sécurité - visibilité
<b>Variante B</b> Le long du CERN	Articulation entre l'échelle locale de la commune dont on cadre et protège le paysage et l'échelle mondiale de l'institution	Variante territoriale Revalorisation de l'image du CERN (désenclavement et ouverture potentielle) Préservation active du corridor biologique de la route du Mandement	Lien de dépendance avec la variante correspondante en S3 et S1 Négociations foncières pour servitude sur frange agricole Nécessite un crochet par la Porte de France

